

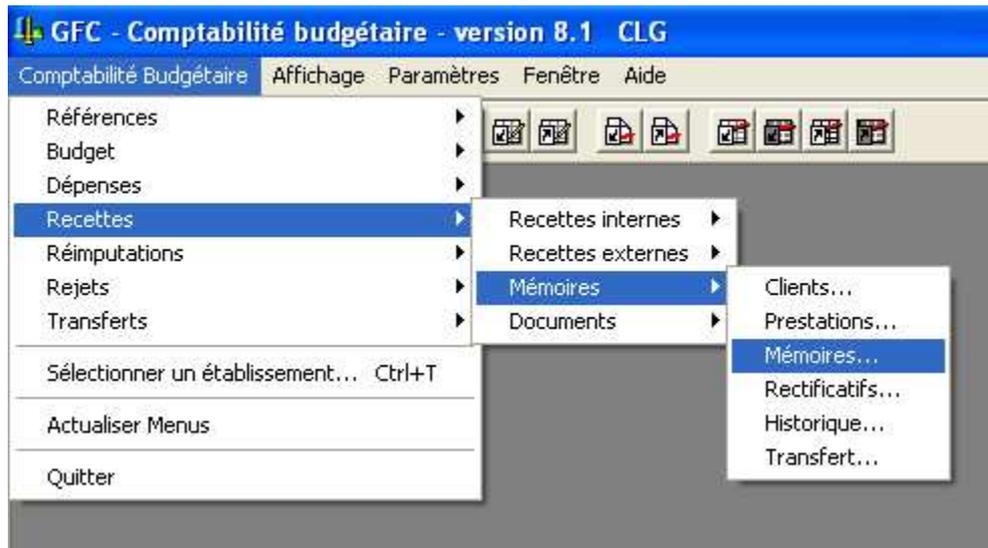
Traitement des mémoires

Mémoire

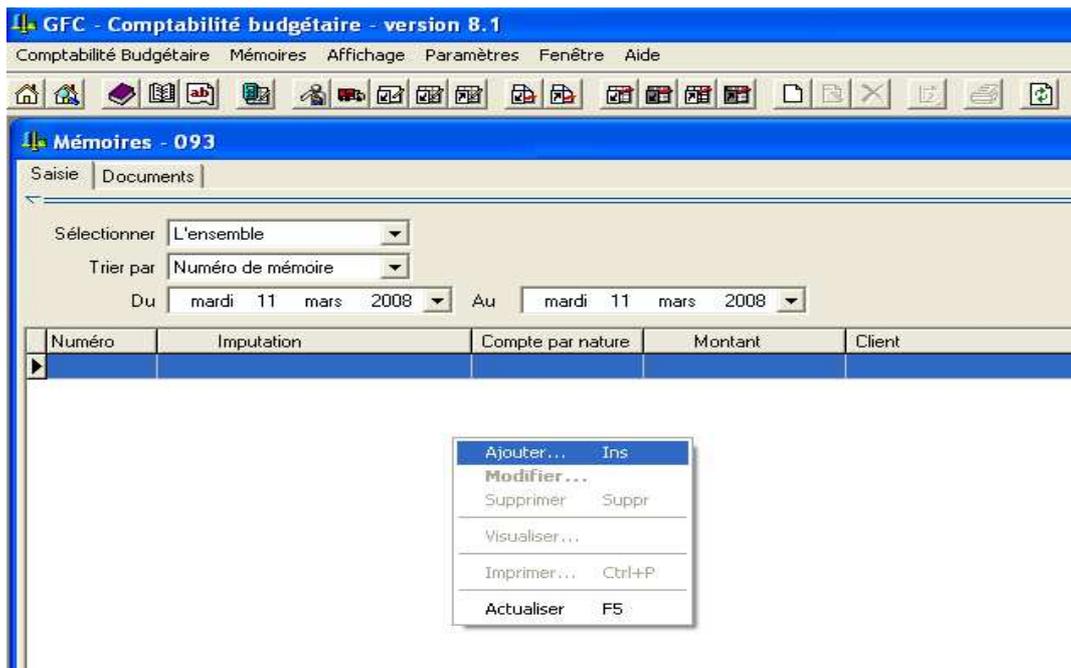
Un mémoire permet à un fournisseur de notifier à son client les motifs pour lesquels ce client a une dette envers lui. Ce document doit permettre au client, d'une part, de vérifier la véracité des prestations fournies et de justifier sa comptabilité, d'autre part, de disposer des éléments permettant de désintéresser son fournisseur.

- Saisie des mémoires
- Edition
- Validation
- Ordre de recettes
- Transfert du mémoire vers la comptabilité générale
- Transfert des écritures
- Réception du mémoire en comptabilité générale
- Créances en attente

– Saisie des mémoires



En comptabilité budgétaire, sélectionnez Recettes, Mémoires, Mémoires.



Vous accédez à l'écran de saisie du mémoire, la touche insertion vous permet de créer un nouveau document.

Création d'un mémoire

Client [dropdown] [Détail]

Imputation

Chapitre [dropdown]

Compte [dropdown]

Code de Gestion [dropdown]

Références commande [text box]

Références service [text box]

Prestations

Prestation	Coût unitaire	Quantité	Montant

Total du mémoire [text box] 0

[Appliquer] [OK] [Annuler] [Aide]

Vous pouvez créer vos clients ou prestations lors de la saisie du mémoire.

En cliquant sur la flèche au-dessus de « imputation » vous pouvez sélectionner une imputation abondée.

Choix d'une prestation

Prestation [cession vehicule]

Coût unitaire [5000.00]

Conditionnement [text box]

Prestation temporaire

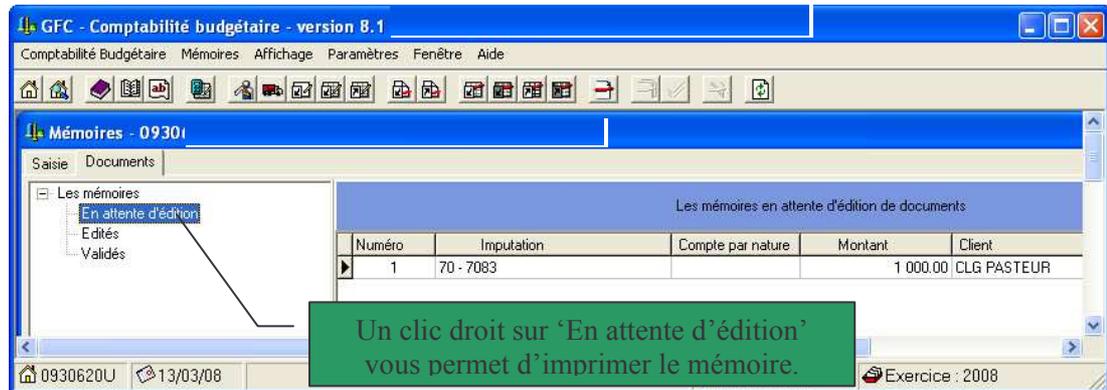
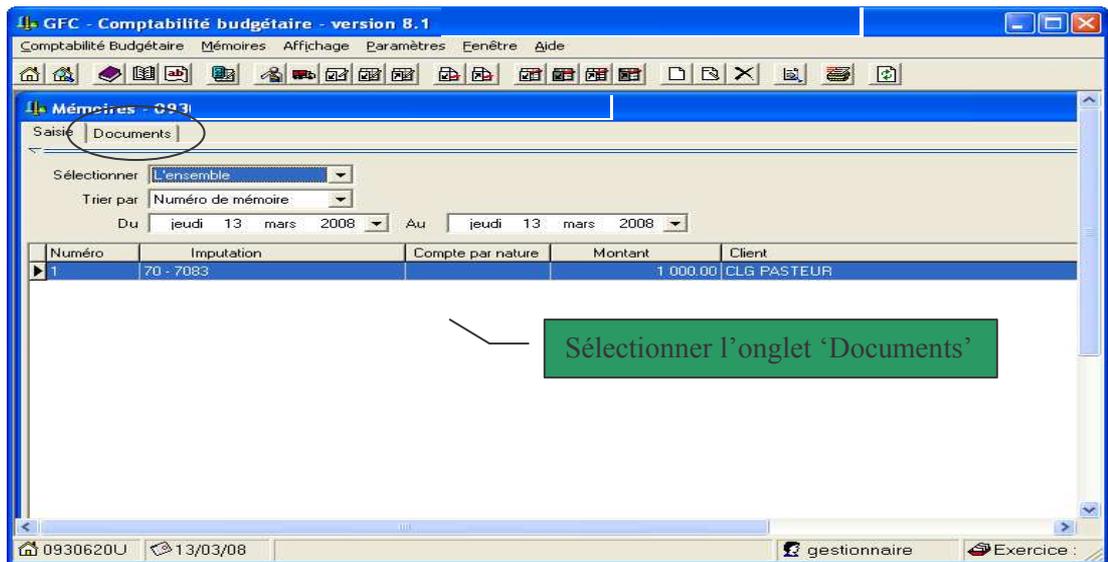
Nombre [1]

Montant 5000.00

[Appliquer] [OK] [Annuler] [Aide]

Une fois la saisie validée, vous disposez d'un mémoire à éditer.

– Edition

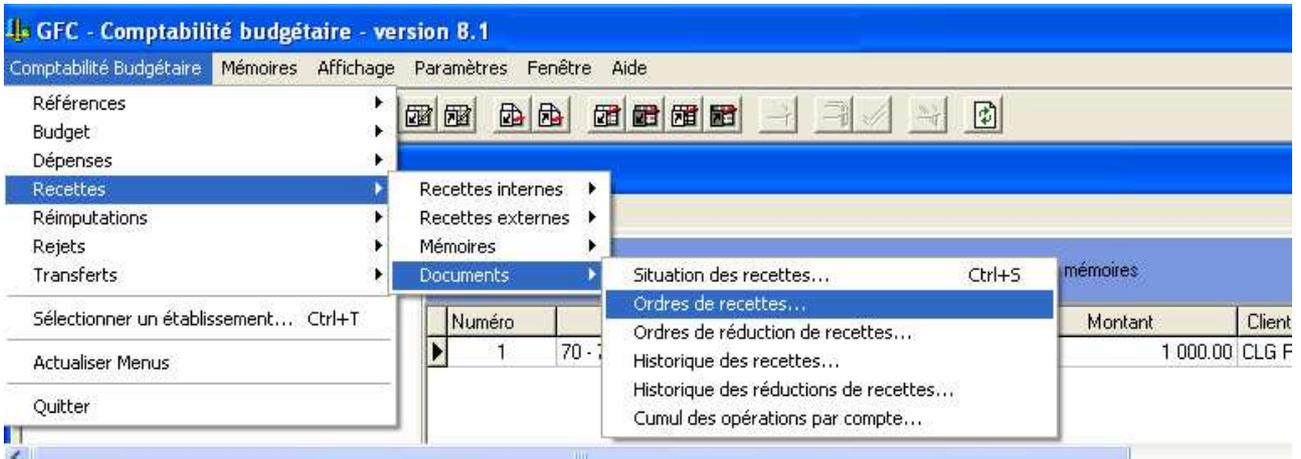


– Validation



Ordre de recettes

Il est inutile de saisir un ordre de recettes pour ce mémoire.



La validation du mémoire a généré un ordre de recettes



Vous devez impérativement traiter cet Ordre de Recettes

– **Transfert du mémoire en comptabilité budgétaire**



Le transfert du mémoire en comptabilité générale génère un créance.

– **Transfert des écritures**

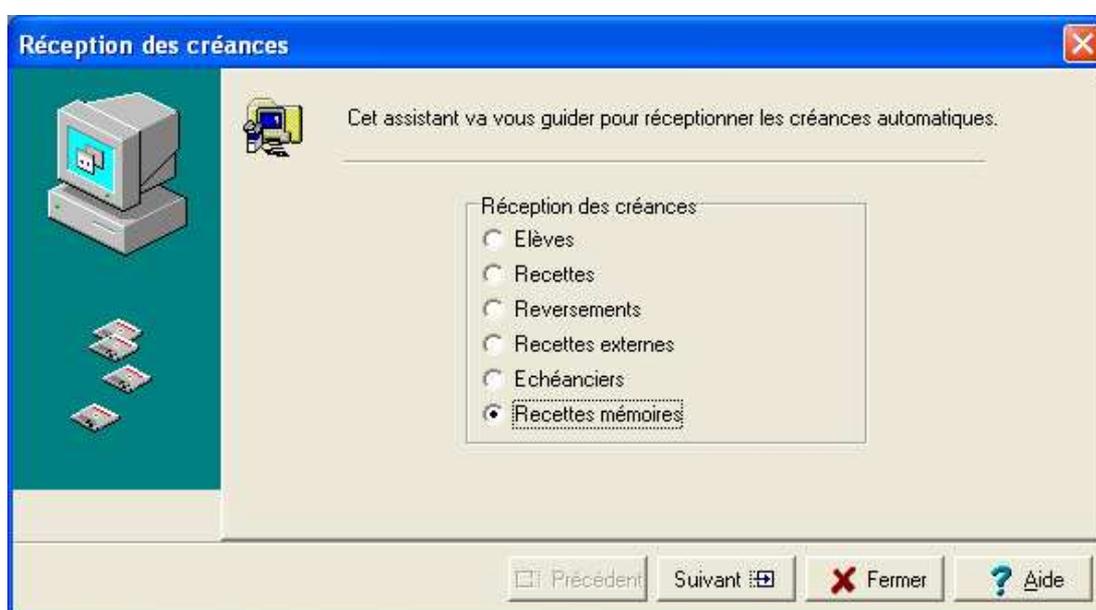


Vous devez obligatoirement transférer les écritures automatiques liées au mémoire.

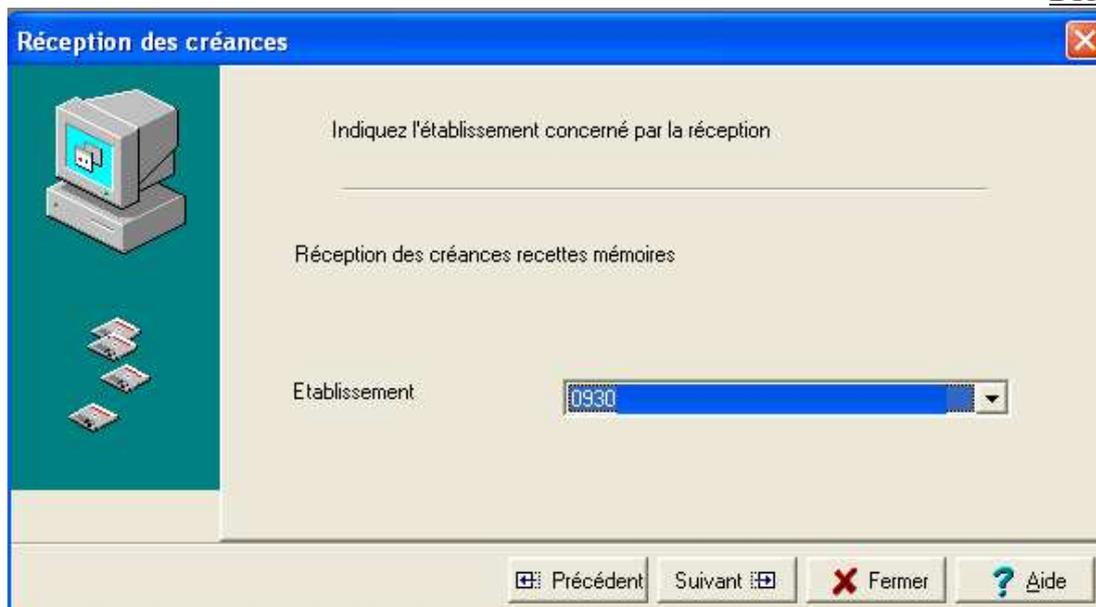
– Réception du mémoire en comptabilité générale



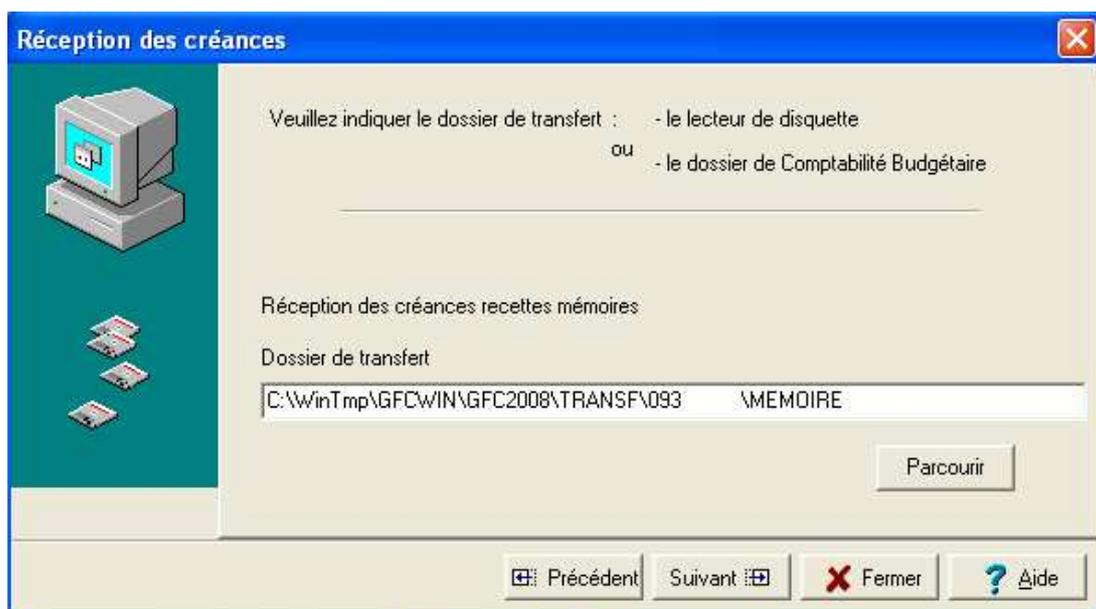
La réception du mémoire lance un assistant.



Sélectionnez 'Recettes mémoires'.



Sélectionnez l'établissement concerné dans la liste déroulante correspondant à votre carte comptable.



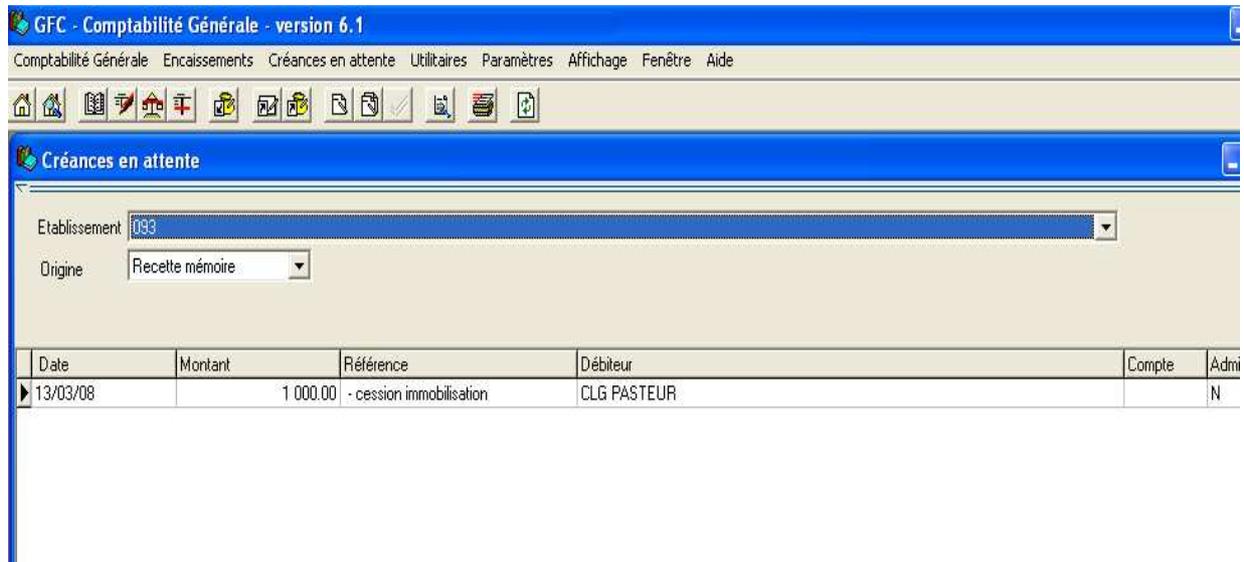
Validez ou sélectionnez le répertoire de transfert, pour un établissement dont la comptabilité ordonnateur ne se trouve pas sur l'ordinateur du comptable, vous aurez par défaut A:

Les écrans suivants vous permettent de visualiser la réception puis de terminer le traitement.

Préférez systématiquement le bouton « terminer » à la croix windows en haut à droite de l'assistant.

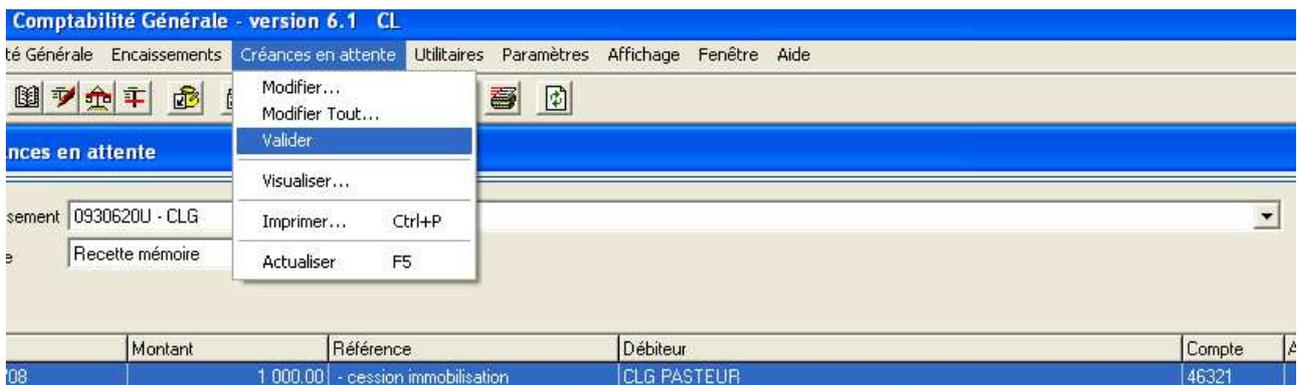
– Créances en attente

Vous disposez à présent d'une créance sur laquelle imputer votre recette, cette créance se trouve dans les créances en attente. Il convient de la traiter comme pour la réception des



créances élèves afin de la valider.

Un double clic sur la ligne vous permet de renseigner le compte de tiers.



Après quoi vous pouvez valider la créance.